L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR SULLITT, MAGNE & CIE.

No. 81, Rue Chartres.

QUOTIDIEN.....$12 — TRI-HEBDOMADAIRE.....$10 — payables d'avance.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 6 MARS 1841.

POUR GOUVERNEUR :

HENRY JOHNSON.

Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

L'AMERIQUE ET L'ANGLETERRE.

La presse américaine commence à comprendre la gravité de notre situation et les dangers qui doit faire craindre la politique machiavélique et envahissante de l'Angleterre. Un journal de New York, connu par la sagesse et le talent de sa rédaction, le *Times & Star*, vient de suggérer l'idée d'une alliance entre les Etats-Unis, la France, la Russie, l'Autriche et la Prusse, à l'effet de résister aux empiètemens incessans de la puissance Britannique. On ne peut qu'applaudir à cette idée. Seulement nous pensons que la coalition pourrait se borner aux trois premières puissances : l'Autriche et la Prusse ne pouvant dans aucun cas se montrer hostiles à une coalition dont la France et la Russie feraient partie.

L'Angleterre tient encore le sceptre du commerce et l'industrie; ses flottes dominent les mers; dans tous les parages du monde connu on trouve des colonies, des possessions anglaises. Gibraltar, Malte, les Iles Ioniennes, lui assurent une grande influence dans la Méditerranée, le Portugal est depuis longtemps une province Britannique. Au moyen de Sierra Leone, du Cap de Bonne Espérance, et de Ste. Hélène, elle domine toute la côte Occidentale et Méridionale de l'Afrique. Dans l'Inde elle commande à cent millions de sujets. Dans l'Australie elle a jeté le germe, non par de simples colonies, mais de puissants empires. Elle domine à la Nouvelle Zélan le et dans l'Océan Pacifique, réclame le territoire de l'Oregon et convoite la Californie. Le Mexique lui appartient en peu s'en faut et nul doute qu'elle ne fasse tous ses efforts pour obtenir l'île de Cuba.

Mais c'est surtout contre nos possessions du Sud que se dirigent ses efforts parce qu'elle veut étouffer partout la production étrangère pour être le seul producteur et exercer ensuite le monopole du commerce du monde. Et cette puissance est d'autant plus à redouter que ses projets d'agrandissement et de domination sont constans et ses efforts incessans. Les autres peuples sont, comme de simples individus, sujets à l'irritation et ils peuvent alors commettre des injustices; mais ils sont parcils même susceptibles de magnanimité et ils savent quelquefois noblement réparer le mal qu'ils ont fait. Le peuple anglais ou pour mieux dire le gouvernement anglais est toujours également égoïste, toujours également rapace, toujours également injuste.

Il ne faut attendre de lui ni sympathie, ni générosité, ni bonne foi; c'est un être sans cœur, sans entrailles, qui ne pense qu'à lui et qui rapporte tout à lui; mais qui suit sa ligne de conduite avec une constance inébranlable. D'autres changent de politique en changeant de gouverneur, mais lui tend invariablement au même but : pour ce qui concerne ses vues ambitieuses, whig ou tory c'est tout un. Vainement quelques individus protestent-ils contre cette tendance spoliatrice et délyale, les choses n'en suivent pas moins leurs. Vainement un illustre membre de l'opposition répondit-il à celui qui, à propos de l'affaire de Quiberon, disait que le sang anglais n'avait pas coulé : *Si le sang anglais n'a pas coulé, l'honneur anglais a coulé à pleins bords!* ce ministère ne fut point blâmé et ces belles paroles n'empêchèrent pas l'incendie de la flotte de Copenhague ni tant d'autres méfaits publiques illégitimes flétris par le droit des gens.

Il serait donc d'une sage politique de s'unir contre l'ennemi commun, afin de mettre un terme à ces usurpations de pouvoir. Que les Etats-Unis, la France et la Russie, concluent une alliance offensive et défensive et dès ce moment le Léopard sera muselé.

POLITIQUE ETRANGERE.

Puisque le retard des malles nous en laisse le temps, ajoutons quelques observations au rapide aperçu de la situation générale de l'Europe que nous avons tracé dans une dernière feuille. Certes, quand on envisage cette situation, on ne peut se dissimuler que la guerre est partout menaçante de l'autre côté de l'Atlantique. Les protestations de paix cependant se manifestent partout. Le gouvernement français, on le sait de reste, n'aspire qu'à la paix; il le répète à qui veut l'entendre; le ministère du 29 octobre n'est entré aux affaires que pour empêcher une collision ruineuse, et déjà il a prouvé par d'assez grands sacrifices la crainte qu'il a de la guerre. La Prusse, l'Autriche, la Russie protestent aussi tout haut de leur ardent désir de voir la tranquillité du monde solidement rétablie, et l'Angleterre elle-même, malgré toutes ses allures aggressives, ne gre les hostilités auxquelles elle vient de se livrer, l'Angleterre prétend qu'elle n'a d'autre vœu que la paix. Mais en présence de ce qui se passe, est il donc possible de croire à toutes ces pacifiques déclarations? Les faits ne viennent-ils pas leur donner un démenti décourant? N'entend-on pas encore le retentissement des canons qui ont bombardé Beyrouth et St. Jean d'Acre? La Russie n'a-t-elle pas de nombreux corps d'armée sur la mer Noire, sur le Danube, sur sa frontière occidentale? L'Autriche ne renforce-t-elle pas le corps d'occupation qui retient la Haute Italie sous son obéissance? N'a-t-elle pas de concert avec la Prusse, poussé les Etats de la confédération germanique à compléter leurs contingens et à les tenir prêts pour le printems? Cette dernière puissance elle-même n'a-t-elle pas sous les drapeaux, l'armée la plus nombreuse, la plus belle, la mieux disciplinée qu'elle ait possédé depuis le Grand Frédéric? Et la France ou plutôt le gouvernement français, dont nul ne saurait mettre en doute la bonne foi à l'endroit du désir de la paix, le gouvernement français n'a-t-il pas, lui aussi, 500,000 hommes sous les armes? Ces armemens universels, en lit du moins, n'ont d'autre but que d'assurer le maintien de cette paix tant desirée, de cette paix qui est "le besoin de tout le monde", qui est l'état normal du genre humain." Singulière paix en vérité que celle qui met en mouvement près de deux millions de soldats! Singulière paix que celle qui s'appuie sur des bayonnettes! Singulière paix que celle qui peut être à chaque instant rompue par un caprice belliqueux ou par une ambitieuse prétention de l'une des cinq grandes puissances qui s'obstinent l'arme au bras!

Quand on songe en outre que toutes ces félicitations à propos de la paix échangées par les diverses puissances, ont toute la sincérité des paroles diplomatiques, on peut n'être pas sans inquiétudes sur un avenir fort prochain. Les inquiétudes doivent redoubler si l'on veut bien considérer que la Russie et l'Angleterre surtout ont de hautes prétentions, et que le gouvernement français se donnaire qu'on le suppose, peut finir par se laisser de reculer sans cesse devant ces prétentions. En apprenant la formation du ministère du 29 octobre, nous l'avons dit, et avec une profonde tristesse, parce que du côté de la France se tournent presque toutes nos sympathies, le gouvernement français, par sa conduite molle, faible, tâche dans toute la question orientale, où si vous aimez mieux par sa résignation, a compromis sa position vis-à-vis les puissances étrangères; l'Angleterre et l'Autriche le lui ont déjà fait sentir bien rudement, et qui sait si elles s'en tiendront là?

Nous avons signalé aussi combien elle perdait d'influence par cette humble résignation et nous n'étions pas les seuls à en apprécier ainsi les résultats. L'un des derniers numéros de la *Gazette de Leipsig*, sous la rubrique de Berlin, contient le paragraphe suivant : "On ne contestera pas à la France le droit d'être mécontente de la solution de la question d'Orient. La puissante influence dans la Méditerranée et la suprématie que la nature lui a donnée, sont descendues au de onzième et au troisième degré. L'Angleterre a en apparence vaincu sa rivale pour longtems." Voilà l'opinion de l'Allemagne à l'égard de la France; nous n'avons pas besoin de rappeler quelle doit être celle de l'Angleterre et de la Russie. La conviction presque universelle n'est-elle pas que la France ne veut pas, n'ose pas tirer l'épée? Jusqu'où une pareille conviction poussera-t-elle les adversaires de ce malheureux pays? Dieu le sait! Le gouvernement français s'est laissé intimider; de là vient l'humiliation dans laquelle il est tombé aujourd hui; de là aussi peuvent lui venir encore d'autres outrages. Une injure reçue donne du courage au plus faible; d'ailleurs, il y a derrière le gouvernement un peuple qui n'est pas faible, lui, et qui sait ce que vaut l'honneur! Le moment où il s'en souviendra sera terrible.

Ainsi dans les dispositions morales des différentes puissances aussi bien que dans leurs préparatifs matériels, il y a des germes de guerre, que les circonstances peuvent développer. Si les manœuvres politiques de l'ancien monde parviennent à les étouffer, elles feront preuve d'une merveilleuse habileté. Pour notre part nous avouons franchement que le système de paix armée nous paraît aussi compromettant pour l'avenir de l'Europe que le système de paix à tout prix l'a été pour l'honneur de la France.

On vient de construire à New-York un paquebot pour faire des voyages du Havre. Il a 176 pieds de long, 36 de 12 de beau et 24 de profondeur, il portera 3,000 balles de coton, jaugeant 1,000 tonneaux et aura nom le NOTTOWAY.

Il paraît que le nouveau procureur général est décidé à poursuivre rigoureusement toutes les infractions à la loi qui prohibe le duel. Sans doute que ces poursuites ne seront pas sans résultat, quoique l'accusé ait la presque certitude d'être acquitté, parce que le désagrément d'avoir à subir un procès criminel empêchera beaucoup d'affaires. Mais la loi est trop sévère pour être efficace. On trouvera difficilement un jury qui condamne à mort un duelliste parce que l'opinion publique trouve la peine sans aucune proportion avec l'offense.

Nous pensons donc qu'une loi qui punirait le duel de six mois à cinq ans d'emprisonnement, suivant la gravité des cas, et qui autoriserait en outre à poursuivre l'accusé ou sa famille en dommages-intérêts, aurait les meilleurs effets.

Les citoyens dont les noms suivent ont été nommés par les commissaires-whigs de la paroisse de St. Tammany délégués de la convention d'État.

James R. Jones, Thomas J. Morter,
John Mackenzie, Wm. B. Pomfrey,
Lyman Briggs, Jules Leblanc,
Hugh B. Tate, Hugh D. Wilson,
John J. Warren, Moses Moore.

Madame LECOMPTE est en ce moment engagée à Charleston où elle obtient beaucoup de succès. "Mercredi dernier, dit le Mercury du 26, elle a été accueillie avec enthousiasme et l'on ne cesse de se porter en foule à ses représentations."

Incrédulité.—S'il faut en croire une lettre de Caroline du Nord, une jeune femme y est accouchée de trois garçons qui tous les trois se portent bien, aussi que la mère.

Le célèbre écrivain Carlyle, défiant ainsi le *Charlisme*:

"C'est l'expression d'un profond mécontentement des classes ouvrières en Angleterre; c'est la lutte qui divise les hautes classes des basses classes dans toute la société européenne, mais plus particulièrement en Angleterre. Le *Charlisme* n'est donc point nd d'hier, n'est pas prêt à s'éteindre, car c'est une vieille chose sous un nom nouveau: les dénominations se modifient et s'affacent; mais les choses restent."

RAPPORT DU SENAT DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

PRESIDENCE DE M. GARCIA.

Séance du 5 mars 1841.

M. Waggaman, au nom du sénat, officiellement, déclare qu'il a reçu, de vers bills et resolutions.

Le même sénateur, conformément à l'avis qu'il en a donné la veille, présente une resolution relative à l'ajournement en la Législature.

M. Hua s'oppose à ce que cette résolution soit prise en considération, parce que les résolutions adoptées récemment, l'ajournement des deux tiers est nécessaire.

Le bonni décide que la resolution ne sera pas admise.

Il est ensuite donné officiellement des messages de la Chambre de Représentans.

Le sénat reçoit un message du Gouverneur.

M. Roselius demande un rapport au nom du commerce que de faire une enquête sur les circonstances et les motifs du rappel de l'un des juges de la Cour Suprême de cet Etat.

Le rapport est référé au comité judiciaire.

M. Hirtzel présente un bill pour accorder une compensation au propriétaire d'un nègre condamné aux travaux de force pour la vie.

M. Dunn présente un rapport relatif à la Compagnie de chemin à coulisses et de la Banque de l'Atchafalaya.

Le Sénat reçoit un second message de la Chambre.

M. Scott, de Baton-Rouge, présente un rapport sur une machine à vapeur destinée à bouchonner les embouchures du Mississippi.

Le Sénat répond les messages de la Chambre, et passe divers bills et résolutions d'un intérêt local.

Ordre spécial du jour.

Résolutions relatives aux terres publiques.

M. Hua croit qu'il est inconvenant pour lui de faire connaître son opinion à l'égard des résolutions présentées au nom d'un comité dont il a fait partie. Il croyait, en sa qualité de représentant de la Louisiane, pouvoir voter pour ces résolutions, quoique l'intérêt de ceux de l'Union. Mais il ne peut garder le silence dans une question où les intérêts de l'Union sont si fortement engagés.

Le déplore avec tous ceux qui ont à cœur la prospérité de l'Union, l'abandon fait aux États-Unis des terres publiques comprises dans les limites de la Louisiane. Le gouvernement général a touché sur le produit de la vente des terres, beaucoup plus qu'il n'a dépensé pour l'achat du Louisiane et pour les frais de guerre et de transport. Il ne voit pas de raison de priver les propriétaires de ces terres dans le gouvernement fédéral c'est l'empire, en vertu d'un abandon irréfléchi. Les terres sont nécessaires pour retirer des colons et cette mesure n'aurait rien vue de juste. Quant à la résolution maintenant devant le Sénat, il doit concourir à leur adoption, attendu qu'il lui est fort favorable à l'intérêt de la Louisiane. L'esprit de partie l'aveugle jusqu'à ne pas accepter des mesures qui'il considère comme utiles en considérant, les intérêts de l'Union, dans son ensemble.

M. Dunn n'a'il tendra de discuter sur l'objet présent à la décision du Sénat. Il se borne à faire observer que les terres sont utiles et nécessaires à la Louisiane, à l'Union, mais plus particulièrement à l'Union. Il ne croit pas que le Sénat ait beaucoup de chances à espérer sur la question, mais il n'est pas disposé à donner à ses opinions de l'importance qu'elles ne paraissent susceptibles. Il protestera donc vivement contre toute résolution qui tendrait à compromettre avec le sénateur d'Orléans, qui a raison de ne pas voir que les terres publiques sont une richesse pour ceux qui ne les possèdent pas, et ne gouvernement dépense annuellement plus de 2 millions de dollars pour l'entretien de l'armée et de l'escadre dans l'intérêt de l'Union, et ne gouvernement dépense annuellement plus de 2 millions de dollars pour l'entretien de l'armée et de l'escadre dans l'intérêt de l'Union, et ce